



MON PATRON N'A PAS DE TRAVAILLE

Par **RATMAN**, le **21/02/2013 à 19:52**

bonjour je voudrais s'avoir si mon patron a le droit de me renvoyer chez nous parcequ'il na pas de travaille pour nous nous somme 14 et de nous payer nos 35h et de nous demander de les recuperes quand il auras plus de travaille ces a dire de venir travaille en heures suplementaire.merci

Par **P.M.**, le **21/02/2013 à 20:02**

Bonjour,
Sans accord de modulation du temps de travail, il n'en a pas le droit...
Il existe le [chômage partiel](#)...

Par **RATMAN**, le **24/02/2013 à 09:14**

MERCI DE VOTRE REONSE